

Réunion du Conseil Municipal du 30 mai 2017

Points à l'ordre du jour :

Débat sur le PLUI, école numérique – maintenance, contrat aidé, vente maison Delhostal, FIPDR, chemins ruraux, lotissement – prix de vente du terrain, bail gîte, travaux en cours (école, voirie, AEP), déchets verts, défense incendie et questions diverses

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Ecole numérique – Convention pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique scolaire

Présentation du projet de convention entre l'Agence Technique Départementale « Cantal, Ingénierie & Territoires (CIT) » et la commune. Cette convention propose une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique de l'école (assistance téléphonique, réalisation d'un inventaire des équipements et d'un état des lieux et prestations supplémentaires à la demande). Le coût de cette mission s'élève à 500,00 € HT et 250 € HT pour les interventions supplémentaires. Durée de la convention : un an. Accord du Conseil.

▪ Eclairage Public divers 2017

Ce programme concerne le rajout d'éclairages publics dans les villages de Trémoulines, Abugues et Boutenègre pour un montant de 2 126,97 € à la charge de la commune : accord du Conseil.

▪ Contrat Unique d'Insertion

Proposition d'embaucher Mr Tresboc Kévin dans le cadre d'un contrat aidé du 01/06/17 au 30/11/17 à raison de 26 heures hebdomadaires. Ce contrat sera financé à hauteur de 80% du salaire. Accord du Conseil.

▪ Personnel communal – Création d'un poste d'Agent Spécialisé principal de 1^{ère} classe des écoles maternelles

Création de ce poste pour l'avancement de grade pour Mme Mathau.

▪ Admission en non valeur

Admission en non valeur des sommes de 1,41 € sur le budget Eau / Assainissement et 0,84 € sur budget commune.

Questions diverses

▪ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Une réunion de présentation du PLUi aura lieu le lundi 19/06 à 20 heures au foyer de Lafeuillade-en-Vézie. Elle est organisée par la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne pour le secteur Lacapelle-del-Fraisse, Lafeuillade-en-Vézie, Teissières-les –Bouliès, Leucamp, Ladinhac et Prunet.

- **Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR)**

Mr le Maire rappelle que le Conseil avait sollicité une subvention dans le cadre du FIPDR pour le projet de mise en sécurité de l'école (montant des travaux 5 610,76 € HT). Une subvention de 2 760 € a été attribuée pour ces travaux.

- **Chemins ruraux**

Au cours de sa réunion du 20/10/2016, le Conseil Municipal avait approuvé le devis de Mme Saunal-Cros à hauteur de 3 900 € TTC afin de réaliser un diagnostic des différentes voies communales et notamment des chemins ruraux. Ce travail de recensement et de régularisation a débuté.

- **Travaux en cours**

- Ecole : il a été décidé de créer un accès de derrière l'école sur la Carrière Cave. Coût des travaux supplémentaires 5 000 € environ.
- Travaux accessibilité : la porte de l'église va être remplacée prochainement.

- **Signalisation de la commune**

Proposition de mettre à jour les plans de la commune. Ces plans sont affichés à la disposition du public et également disponibles sur le site. Présentation d'un devis de 700,00 €. Ce devis comprend aussi la création d'un dépliant : accord du Conseil.

Prévoir de terminer l'adressage des rues, toutes les maisons doivent se voir attribuer un numéro.

- **Déchets verts**

Suite aux incivilités récurrentes constatées au dépôt des déchets verts au garage communal, il a été décidé que l'accès à ce dépôt serait fermé les samedis et dimanches et tous les soirs après 17 heures. Une réflexion est en cours pour trouver une solution de remplacement.

- **Divers**

- Maison Delhostal : Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la maison de Mme Delhostal est à vendre et qu'il a demandé une estimation au service des domaines.
- Mr et Mme Mazet François ont loué l'appartement derrière l'église à compter du 15/05/2017.
- Temps d'Activités Périscolaires (TAP) : au vu des dernières annonces du gouvernement, l'organisation des TAP pourra peut-être être amenée à changer. A voir